



FICHE D'INSCRIPTION
(Par Adhérent)
CERCLE AQUATIQUE DE TERRE-SAINTE 2024/2025
Association soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

à remplir en lettres majuscules

Nom de l'adhérent		Prénom de l'adhérent	
Sexe		Date et lieu de naissance	
<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	/...../..... à :	
Activité choisie	Montant cotisation	Réduction	Certificat Médical
Nom du tuteur 1 (pour les mineurs)		Nom du tuteur 2 (pour les mineurs)	
Prénom du tuteur 1		Prénom du tuteur 2	
Adresse complète			
Code Postal		Ville	
Adresse mail (obligatoire pour l'enregistrement de la licence fédérale)			
Téléphone domicile	Téléphone portable	Téléphone professionnel	

Modalités de paiement			MONTANT
Espèces (demander un reçu)			
Chèques : 1 seul chèque à encaisser le :			
Plusieurs Chèques	Chèque n° 1	À encaisser le :	
	Chèque n° 2	À encaisser le :	
	Chèque n° 3	À encaisser le :	
TOTAL A ENCAISSER			

Cercle aquatique de Terre-Sainte, centre aqualoisirs Francis Nicole, 97410 SAINT-PIERRE
 mail - Facebook : <https://www.facebook.com>

Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année, quelque soit le motif ou lors d'un arrêt

Autorisations diverses

Règle de conduite : Les parents ont l'obligation de s'assurer qu'il y ait un entraîneur ou un parent responsable avant de laisser leur enfant à la piscine (renseignement à prendre à l'accueil)

Rappel : Parents et enfants se conformeront aux règles d'accueil du centre aquatique dans le bassin. Les parents s'engagent à se tenir informés des activités du club en consultant les mails de l'association et le site internet). (.....)

Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets précieux ou autres (portable, vêtements...).

Tout adhérent autorise le SSN à communiquer au gestionnaire du centre aquatique, ses noms, prénoms et date de naissance en respect avec les principes de la loi informatique et libertés.

Droit à l'image : Tout adhérent autorise le CATS à utiliser les images prises à l'occasion de sa participation dans toutes les activités ou manifestations (entraînements, compétitions ou autres), et diffuser les prises d'images ou de paroles sur tous les supports (photos, films, site du club...) dans les lieux publics ou privés.

Déplacements : Tout membre pratiquant ou dirigeant qui utilisera sa voiture personnelle afin de se rendre seul ou accompagné d'autres membres de l'association à des manifestations sportives le fera sous sa propre responsabilité.

Le CATS ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des accidents survenus lors de ces déplacements.

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e), Mr, Mme,

Responsable légal de

f Déclare avoir pris connaissance du règlement interne du club.

f Autorise mon enfant désigné ci-dessus à pratiquer la natation, dans l'optique de participer si possible à des compétitions dans le cadre du CATS.

f Autorise les dirigeants et les éducateurs à prendre toutes les mesures en cas d'incidents ou d'accidents y compris l'hospitalisation qui pourraient survenir lors des entraînements, des compétitions, des stages ou autres...

Fait à [.....], Le

Signature des parents précédée de la mention « lu et approuvé »

Autorisation de transport pour l'année 2024/2025

A l'occasion des déplacements du CATS

Je soussigné (Nom, Prénom)

(Adresse et téléphone)

Père-mère-responsable légal de : (Nom, Prénom)

♦ Autorise l'association à organiser le transport de celui-ci par l'entraîneur ou des parents bénévoles.

♦ N'autorise pas l'association à organiser le transport de celui-ci par l'entraîneur ou des parents bénévoles.

Fait à [.....]. Le [.....]

Signature du représentant légal, précédée de la mention « lu et approuvé »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat de l'association.

Cette feuille est OBLIGATOIRE lors de l'inscription